



## Ordre du jour

- Création d'un poste permanent
- Convention avec le service intérim territorial CDG61
- Décision modificative n°1
- Plan de financement des travaux de restauration de la continuité écologique au moulin de Fontenai
- Election d'un membre du bureau représentant la CDC du Val d'Orne
- Point sur les travaux
- Questions diverses

## Création d'un poste permanent

- Actuellement 2 postes :
  - ▣ 1 technicien : Pierre
  - ▣ 1 technicien principal 2<sup>ème</sup> classe : Amélie
  
- Départ d'Amélie / recrutement d'un nouveau technicien
  - ▣ Ouverture d'un poste supplémentaire de technicien
  
- **Délibération à prendre**

## Convention Intérim CDG 61

- Recrutement en intérim via le CDG 61
  - ▣ Jordan Parquet
  - ▣ 2 semaines (du 20 au 31 mai 2019)
  
- **Délibération à prendre** autorisant le président à signer une convention avec le centre de gestion

## Décision modificative n° 1

- Les dépenses imprévues d'investissement dépassent le maximum réglementaire de 7,5% des dépenses réelles.

020 Dépenses imprévues : - 700 €

2188 Autres immobilisations corporelles : + 700 €

### Délibération à prendre

## Plan de financement étude de restauration de la continuité écologique au moulin de Fontenai

- Montant de l'étude : entre 15 000 & 25 000 € TTC
- Plan de financement :
  - ▣ Agence de l'eau Seine Normandie : 80 %
    - Convention signée
  - ▣ Conseil Régional Normandie : 0 à 15 %
    - Réponse définitive courant septembre 2019
  - ▣ Restant à charge (SyMOA + propriétaire) : de 5 à 20 %
    - Répartition ?
      - 50% SyMOA + 50% propriétaire (avec un montant max.) ou
      - 50% SyMOA + 50% propriétaire ou
      - Autre.

## Plan de financement étude de restauration de la continuité écologique au moulin de Fontenai

Coût étude	Agence de l'eau	Région	SYMOA / Propriétaire
25 000 € TTC	80%	de 0 à 15 %	de 5 à 20 %
	20 000 € TTC	de 0 à 3750 € TTC	de 1 250 à 5 000 € TTC

	50% SyMOA 50 % Propriétaire avec montant max 1 000 € TTC	50% SyMOA 50 % Propriétaire	Autre ?
Restant à charge SyMOA	de 625 à 4 000 € TTC	de 625 à 2 500 € TTC	à définir
Restant à charge propriétaire	de 625 à 1 000 € TTC	de 625 à 2 500 € TTC	à définir

▣ **DELIBERATION A PRENDRE**

## Election d'un membre du bureau représentant la CDC du Val d'Orne

- ▣ Rappel : bureau composé à minima du Président, du vice-président et un ou plusieurs autres membres
- ▣ Conseil du 14 mars :
  - ▣ 1 membre par CDC adhérente  
(Total = 6 membres dans le bureau)
  - ▣ Election
    - CDC ARGENTAN INTERCOM
      - ▣ Mme DIVAY
    - CDC DES SOURCES DE L'ORNE
      - ▣ Attente de la délibération de la CDC
    - CDC DU PAYS FERTOIS ET DU BOCAGE CARROUGIEN
      - ▣ M. CORREYEUR
    - CDC DU VAL D'ORNE
      - ▣ **Délibération à prendre**

## Point sur les travaux

- Travaux de restauration de la continuité écologique sur les affluents
  - Consultation des entreprises terminées le 31 mai
  - Analyse / sélection des entreprises
  - Début des travaux : été 2019

## Point sur les travaux – année 4

- Gestion de la ripisylve / lutte contre le piétinement



## Point sur les travaux – année 4

- Gestion de la ripisylve / lutte contre le piétinement
  - Début des travaux : février
  - Une équipe en permanence sur le chantier
  - Année 4 estimée à 180 000 € TTC :
    - Environ 85 000 € TTC de travaux déjà réalisés
    - Environ 95 000 € TTC restants d'ici hiver 2019 (conventions déjà signées)

## Point sur les travaux – année 4

- Gestion de la ripisylve / lutte contre le piétinement



## Ruissellement & érosion

- ▣ Agence de l'eau : XI<sup>ème</sup> programme

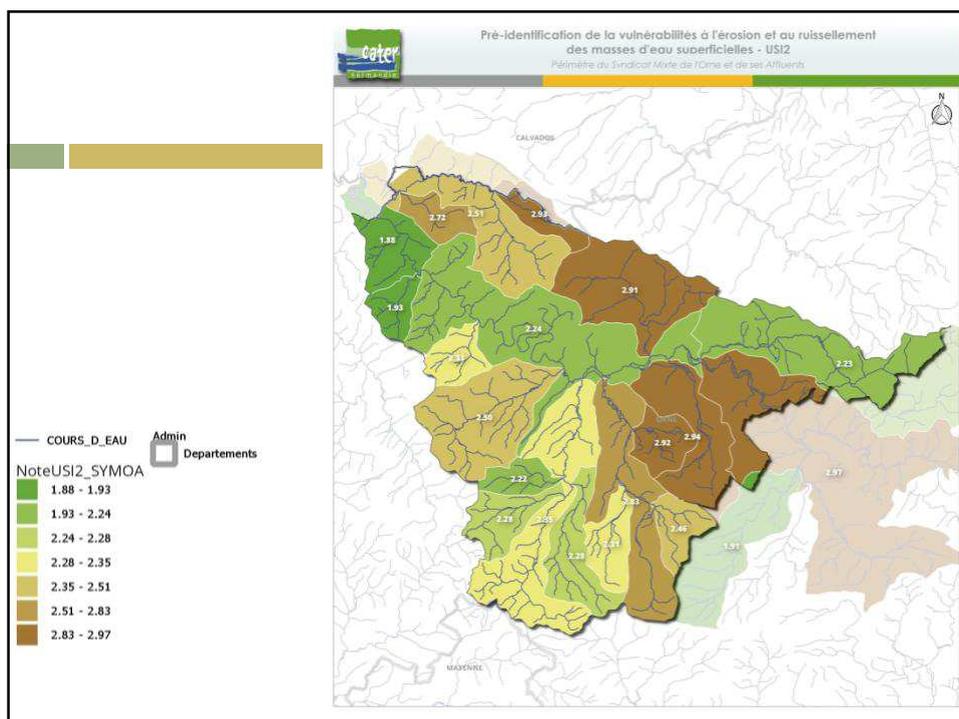


- ▣ Contrat de territoire « eau & climat » avec les CDC
  - Définition des enjeux prioritaires pour atteindre le bon état des cours d'eau
  - Mise en place d'actions en adéquation
  - Maintien des aides **si et seulement si** les EPCI engagent des études/travaux sur le(s) enjeu(x) prioritaire(s) définis par l'Agence de l'Eau
  - Enjeu prioritaire sur le territoire du SyMOA :

### **RUISSELLEMENT ET EROSION DES SOLS**

## Ruissellement & érosion

- ▣ Objectif : maintenir la terre à l'échelle de la parcelle.
- ▣ Moyens : plantation de haies classiques ou de haies sur talus afin d'éviter le transfert de terre de la parcelle vers le cours d'eau.
- ▣ Résultat attendu : amélioration de la qualité des cours d'eau



## Ruissellement & érosion

### ▣ Actions à mettre en place :

#### ■ 1) Diagnostic

- Anticiper la prise de compétence et commencer le diagnostic rapidement
- Réalisation :
  - Stagiaire(s) niveau Bac +2 ou Bac +3
  - Bureau d'études (env. 1.500 € HT / Ha – Min. 8.000 Ha à diagnostiquer)

#### ■ 2) Mise en place d'un programme de travaux

- Prise de compétence obligatoire des CDC + Transfert au SyMOA  
 → Art. 4 du L.211-7 : « la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols »
- Redéploiement des missions dans la configuration actuelle (2 techniciens)
- Embauche d'un technicien supplémentaire

## Ruissellement & érosion

- ▣ Recrutement d'un stagiaire de BTS GNP
  - Durée : 8 à 12 semaines (juillet à septembre 2019)
  - Montant mensuel de la gratification (exonéré de cotisations sociales): env. 550 €
  - Tickets restaurant

**Délibération à prendre**

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE		
Coût moyen de fonctionnement (Dépenses)		Remarques
	Simulation	
Techniciens Salaires et charges(x3)	120000	
Poste secrétariat (salaires et charges)	6000	secrétariat 7h/semaine
Coût de fonctionnement	18000	comprend fonctionnement + assurances personnel
Autres charges gestion courante	6000	indemnités élus
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>150000</b>	
<b>Subventions de fonctionnement (Recettes)</b>		
Salaires et charges 3 techniciens	96000	Agence de l'eau = 50 % + Région = 12000x3
Secrétariat et fonctionnement	24000	Forfait annuel de 24000 (8000*3) (Agence de l'eau)
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>120000</b>	
Reste à charge du SYMOA	30000	en 2019 : 28200
Soit Coût par habitant	0,87 €	
PROGRAMMES DE TRAVAUX		
Coût moyen travaux (Dépenses)		Remarques
Travaux restauration	220000	programme pluriannuel (180 000) + programme petite continuité (40 000)
Travaux entretien	7000	Entretien de l'Orne
Etude et/ou travaux RCE sur l'Orne	40 000	
Etude / travaux ruissellement / érosion	100 000	
<b>TOTAL Dépenses programmes travaux</b>	<b>367000</b>	
<b>Subventions travaux (Recettes)</b>		
Travaux restauration	176000	80% (Agence de l'Eau + Département Orne)
Travaux entretien	2800	40% (Agence de l'Eau)
Etude et/ou travaux RCE sur l'Orne	32000	80% (Agence de l'Eau) (+ éventuellement Région entre 0 et 15 % supp.)
Etude / travaux ruissellement / érosion	80000	
<b>TOTAL Recettes programmes travaux</b>	<b>290800</b>	
Reste à charge du SYMOA	76200	en 2019 : 47800
Soit Coût par habitant	2,20 €	
<b>3,07 €</b>		<b>106 200 €</b>

## Questions diverses

- Présentation du SyMOA en conseil communautaire
  - à Nécy le 18 juin à 18h00
- Visite terrain
  - RDV le 20 juin 2019 à 14h00 à Boucé (église)

